



Double condamnation pour la même créance

Par **Marie France**, le 17/10/2019 à 18:29

Bonjour,

J'ai actuellement une saisie sur salaire pour un organisme de crédit X. Il a été rendu exécutoire par le tribunal de Melun et mon employeur l'exécute. Jusque que là tout est normal. Sauf que je n'ai jamais eu ce jugement ayant déménagé entre temps.

Hors j'ai reçu un autre jugement exécutoire du tribunal de ma région qui ne fait aucunement mention du premier jugement.

Un créancier peut il faire condamner deux fois pour la même dette ? Merci d'avance pour votre réponse